

BAGNÈRES

de Bigorre INFOS

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS DE LA MAIRIE DE BAGNÈRES-DE-BIGORRE - JUIN 2019 #11



MOBILITÉS DOUCES : UN DÉFI POUR L'AVENIR

WWW.VILLE-BAGNERESDEBIGORRE.FR



P. 4 / ACTUALITÉS

La ville rachète les Thermes de la Reine
La collecte des déchets évolue

Une Maison intergénérationnelle à Clair Vallon

P. 10 / FINANCES

Le budget 2019 décrypté

P. 16 / ÉVÉNEMENT

Deux étapes du Tour de France
arrivent sur notre territoire



1500 cyclistes ont participé à la MONTÉE DU GÉANT AU TOURMALET (1er juin) et accompagné Octave Lapize jusqu'à ses quartiers d'été ! Le double vainqueur du Tour de France Bernard Thévenet était le parrain de cette édition 2019. L'occasion pour tous de se remémorer sa première victoire d'étape dans le Tour, le 14 juillet 1970 à La Mongie. Les 35 Roses du Québec, à nouveau en stage à Bagnères (voir p.8), ont elles aussi relevé le défi !



Chères Bagnéraises,
Chers Bagnérais,

C'est pour cette raison aussi que j'ai présenté une motion pour la réouverture de la voie ferrée Tarbes-Bagnères-de-Bigorre qui a été votée en Conseil municipal et en Conseil communautaire à la quasi-unanimité.

Ce bulletin municipal a pour objet de vous présenter une actualité très riche tant sur des thèmes nationaux (Service National Universel, Territoire d'industrie Béarn-Bigorre) que sur des sujets plus locaux (passage de la commune de Bagnères-de-Bigorre au Très Haut Débit, acquisition par la commune des Thermes de la Reine, modalités pratiques de la collecte des déchets par la CCHB et révision de la Taxe des Ordures Ménagères, travaux d'aménagement urbain importants avec la construction de la maison de quartier intergénérationnelle de Clair Vallon et le projet de construction de l'Usine de Médous, réaménagement du square Aristide Briand en collaboration avec le lycée horticole Adriana pour favoriser l'apprentissage).

Une présentation synthétique du budget 2019 vous est commentée, budget rigoureux dans la gestion du fonctionnement mais porteur d'avenir et offensif pour l'investissement.

Enfin, notre ville de Bagnères-de-Bigorre connaîtra un été 2019 avec une activité culturelle (Piano Pic, Arts de la Rue...) et sportive dense (championnat de France de Pelote, Pyrénéenne et nocturne cycliste) dont le point d'orgue sera l'arrivée du Tour de France le 18 juillet à Bagnères et le 20 juillet au col du Tourmalet.

Bagnères-de-Bigorre, Bourg-Centre de la Communauté de Communes de la Haute-Bigorre offrira beaucoup d'activités et de spectacles gratuits aux habitants du territoire et à tous nos amis curistes ou vacanciers.

Claude Cazabat
Maire de Bagnères-de-Bigorre

Si une large place est faite aux travaux du Comité de Pilotage sur les Mobilités Douces, c'est qu'en tant que Maire, je n'ai pas attendu avec mon équipe, de prendre en compte des résultats d'échéances électorales pour prendre position sur les réaménagements urbains, les flux circulatoires et les conséquences en matière d'écologie et de développement durable.

Directeur de la publication :
Claude Cazabat

Conception graphique et rédaction :
Gaëlle Bleslu

Photos :
© Doud Photos / Ville de Bagnères-de-Bigorre

Impression :
Imprimerie Péré
65200 Bagnères-de-Bigorre

N°11 - Juin 2019
Tirage : 5 000 ex.
Gratuit

Contactez la rédaction :
communication@haute-bigorre.fr

Visitez le site web de la ville :
www.ville-bagneresdebigorre.fr

Rejoignez notre page Facebook :
@villedebagneresdebigorre

04 ACTUALITÉS

11 TRAVAUX : le square A. Briand rénové

12 FINANCES : un budget rigoureux mais offensif

14 DOSSIER : la ville favorise les mobilités douces

18 TOURISME : retour sur la saison hivernale

20 ÉVÈNEMENT : le Tour en Haute-Bigorre

22 EXPRESSIONS POLITIQUES

24 AGENDA



Fin juin, c'est la saison des REPRÉSENTATIONS DE FIN D'ANNÉE pour les élèves du centre culturel. Des spectacles toujours hauts en couleurs !



Fin mai, les 31^{èmes} RENCONTRES LYCÉENNES DE VIDÉO ont rassemblé des jeunes venus de toute la France et du Burkina Faso : 270 festivaliers et 24 établissements. (© RLV 65)



Gros succès pour LA DÉAMBULE (1er juin) qui a conduit les participants au quartier Monlòo pour un spectacle final à la fois poétique et burlesque : une comédie musicale acrobatique de La Famille Goldini sur les effets de la surconsommation.



Actualités

LE SERVICE NATIONAL UNIVERSEL EXPÉRIMENTÉ À ARTIGUES



Les Hautes-Pyrénées font partie des 13 départements pilotes pour la mise en place du Service national universel (SNU). Ce nouveau dispositif gouvernemental « propose aux jeunes Français, filles et garçons, un moment de cohésion visant à recréer le socle d'un creuset républicain et transmettre le goût de l'engagement ». Une centaine de jeunes âgés de 15 à 16 ans (issus de 12 départements autres que les Hautes-Pyrénées) ont ainsi été accueillis au centre de vacances PEP d'Artigues, du 16 au 28 juin.

Ces volontaires ont notamment découvert les services publics liés à l'action sociale et à l'environnement installés à Bagnères-de-Bigorre. La moitié d'entre eux ont participé activement à la cérémonie commémorative de l'appel historique du Général de Gaulle, le 18 juin, à Bagnères.

Dans les mois qui suivent cette phase de cohésion, les jeunes doivent effectuer une mission d'intérêt général de deux semaines près de chez eux. Ils peuvent ensuite choisir de s'engager pour une autre mission de 3 mois à un an, jusqu'à 25 ans, dans le département de leur choix, sur des thématiques aussi variées que la défense et la sécurité, l'accompagnement des personnes, la préservation du patrimoine ou l'environnement, sous différentes formes : service civique, sapeur-pompier volontaire, réservistes, etc.

LA VILLE RACHÈTE LES THERMES DE LA REINE

Avec l'acquisition du dernier établissement thermal privé de Bagnères-de-Bigorre, la ville deviendra propriétaire de l'ensemble des bâtiments liés au thermalisme. « Cette transaction coïncide avec la volonté des exploitants actuels de cesser leur activité », souligne Claude Cazabat. « Elle va nous permettre de compléter l'offre actuelle et de poursuivre le développement d'un thermalisme moderne et innovant ».



EN BREF

BAGNÈRES CLASSÉE

«STATION TOURISTIQUE»

La ville a décroché fin 2018 le label d'excellence « station classée de tourisme ». Ce classement est prononcé pour une durée de 12 ans. C'est l'acte par lequel, les pouvoirs publics reconnaissent les efforts accomplis par une collectivité pour structurer une offre touristique adaptée et un accueil d'excellence. Le classement en station de tourisme répond à des critères sélectifs et exigeants sur la diversité des modes d'hébergements, la qualité de l'animation, les facilités de transports et d'accès ainsi que la qualité environnementale.

LES FITDAYS MGEN

DE RETOUR LE 27 JUIN

Après le succès de la première édition, Bagnères-de-Bigorre a accueilli l'une des 44 étapes des Fitdays MGEN 2019, véritable tour de France du sport-santé, le 27 juin.

Au programme : village pédagogique, parcours du cœur (relais aquathlon des familles), tirage au sort de 20 enfants pour aller représenter leur ville en finale régionale (le 11 juillet à la Salvat-sur-Agout)

Plus d'informations : www.fitdays.fr

GRAND DÉBAT : LA PAROLE AUX BAGNÉRAIS

Dans le cadre du grand débat national lancé par le Président de la République et le gouvernement, les Bagnérais qui le souhaitent ont pu participer et déposer leurs propositions sur des cahiers de doléances mis à leur disposition pendant plusieurs semaines à la mairie.

Par ailleurs, comme l'a suggéré le Président de la République, Claude Cazabat, le maire de Bagnères-de-Bigorre s'est inscrit dans un rôle de facilitateur du Grand débat national en organisant trois réunions publiques sur les thèmes de la fiscalité, de la transition écologique, de la démocratie et de la citoyenneté qui ont toutes rencontré un vif succès tant par la participation du public que par la qualité des échanges.

La municipalité a ainsi souhaité favoriser l'expression des Bagnérais dans un contexte de crise sociale.

COLLABORATION INDUSTRIELLE ENTRE LA BIGORRE ET LE BÉARN

La Bigorre et le Béarn ont officialisé, fin mars à Pau, leur collaboration industrielle par la signature du protocole d'accord « Territoire d'Industrie Lacq-Pau-Tarbes ». Ce dispositif réunit le Pôle Métropolitain Pays de Béarn, la Communauté de Communes du Pays de Nay, la Communauté d'Agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées et la Communauté de Communes de la Haute-Bigorre. Il repose sur un bassin économique et industriel cohérent, existant

tant depuis de nombreuses années et transcendant les frontières administratives, qui compte près de 520 000 habitants.

L'initiative « Territoires d'Industrie », présentée par le Premier Ministre en novembre dernier, vise à accompagner des territoires présentant une forte identité et un savoir-faire industriels, et où l'ensemble des acteurs est mobilisé pour le développement de l'industrie. Pour

renforcer l'attractivité de ces zones qui concentrent la moitié des emplois industriels français, l'État prévoit de mobiliser des moyens administratifs, techniques, humains et une enveloppe totale de plus d'un milliard d'euros.

L'initiative s'inscrit ainsi dans le cadre d'une stratégie de reconquête industrielle et de développement des territoires. Elle vise à mobiliser de manière coordonnée les leviers d'intervention qui relèvent de l'État et de ses opérateurs, des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ou des entreprises, au service de l'industrie.

124 « Territoires d'Industrie » répartis dans toute la France ont ainsi été identifiés.

Les enjeux du Territoire d'Industrie Lacq-Pau-Tarbes s'appuient sur une identité industrielle forte reposant sur des filières historiques et des atouts économiques certains : les énergies et géosciences, les nouveaux systèmes énergétiques, l'aéronautique, la chimie fine et les matériaux, l'agroalimentaire et, bien sûr, le ferroviaire.

A noter que le Territoire d'Industrie Lacq-Pau-Tarbes fait partie des 29 territoires pilotes pour initier cette démarche.



GÉREZ EN LIGNE LES ACTIVITÉS DE VOS ENFANTS

Informations, inscriptions, réservations, paiement en ligne de vos factures ou signalement d'une absence, effectuez vos démarches 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 ! En ligne depuis début juin, l'Espace Famille est un portail internet destiné à faciliter vos relations avec les services communautaires et municipaux. Il concerne :

- Pour la Ville de Bagnères-de-Bigorre : les temps périscolaires, la restauration scolaire, le transport scolaire et les Tickets Sports.

- Pour la Communauté de Communes de la Haute-Bigorre : le centre de loisirs.

Vous avez néanmoins toujours la possibilité d'effectuer vos démarches directement au guichet famille, dans les locaux du CCAS. L'Espace Famille est accessible depuis les sites internet de la Ville et de la CCHB.

(Attention, ce nouvel outil ne concerne pas les activités de cet été, seulement celles de l'année scolaire 2019-2020).

Si vous avez besoin d'aide pour l'utiliser, le Guichet Famille est à votre écoute :

- du lundi au jeudi, 8h30-12h / 13h30-17h
- le vendredi, 8h30-11h30

Dans les locaux du CCAS :

30, avenue Géruzet - 05 62 91 06 41

Mail : guichet.famille@haute-bigorre.fr

The screenshot shows the 'Espace Famille' website interface. At the top, there's a header with the title 'Espace Famille' and the subtitle 'Mes démarches facilitées'. Below the header, there are navigation tabs: 'MON ACCUEIL', 'ACTUALITES', 'INFOS PRATIQUES', and 'EDITION DE DOCUMENTS'. A user profile section shows 'Bonjour Madame TEST' and 'Dernière connexion le 27/06/2019 à 17:12'. The main content area is divided into sections: 'MON ESPACE' with a user profile for 'Marie TEST', 'MON TABLEAU DE BORD' with icons for 'Dernières demandes', 'Echanges à lire', 'Mon compte', 'Pièces justificatives', 'Edition de documents', and 'Coordonnées', and 'MA FAMILLE' with icons for 'Mes réservations', 'Créer une inscription', and 'Signaler une absence'. There are also sections for 'CO-REPRÉSENTANTS' and 'MEMBRES FOYER'.

Actualités

RAMASSAGE, TAXE, RECYCLERIE : LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS ÉVOLUE

OPTIMISATION DE LA COLLECTE

La Communauté de Communes de la Haute-Bigorre a mis en place, en octobre dernier, des mesures d'optimisation de sa collecte des déchets. Les objectifs sont multiples : limiter la circulation des véhicules, éviter de collecter des bacs peu remplis et, bien sûr, contenir le coût du ramassage.

Plus qu'un leitmotiv, «réduire les coûts» est une urgence pour la collectivité. Le projet de centre de traitement prévu dans les Hautes-Pyrénées n'ayant pas vu le jour, les ordures ménagères doivent être traitées près de St-Gaudens, ce qui coûte très cher.

Pas de changement en centre-ville de Bagnères mais dans les autres quartiers, comme sur tout le territoire, le rythme et le calendrier de collecte ont été modifiés. A l'échelle de la Haute-Bigorre, ces changements vont permettre à la CCHB d'économiser environ 90 000 euros par an.

Autre levier pour contenir les dépenses : la prévention. Pour encourager chacun à moins produire de déchets, la CCHB poursuit ses actions de sensibilisation au tri, propose des outils de compostage (individuel et collectif) et continue d'informer sur les habitudes quotidiennes à adopter (apposer un «stop-pub» sur sa boîte aux lettres, limiter l'achat de produits emballés, réparer ou donner les objets d'occasion, etc.)

UN TAUX UNIQUE DE TEOM

Par ailleurs, pour tendre vers plus d'équité au regard du coût des services rendus, le conseil communautaire a voté en avril un taux unique de 13,26 % pour la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM). Qu'ils habitent le centre-ville de Bagnères, la zone péri-urbaine, les villages, les écarts ou La Mongie, tous les résidents de la CCHB se verront appliquer sur la feuille d'impôts fonciers de 2019, un même taux pour le calcul de leur TEOM (*). Ce taux est en légère hausse pour certains habitants mais en forte baisse pour d'autres. Il varie peu pour la ville et sera revu à la hausse à Soulagnets et

Lesponne comme pour les villages de la CCHB. Par contre, à La Mongie, le taux diminue de 40%. Pour un appartement type de 25 m², la taxe baisse de 250 à 150 euros environ.

(*) Comme pour la taxe foncière sur les propriétés bâties, le montant de la TEOM s'obtient en multipliant la moitié de la valeur locative cadastrale de la propriété par un taux librement déterminé par la collectivité, ce à quoi il faut ajouter des frais liés à la gestion de la fiscalité locale.



UN NOUVEAU PROGRAMME DE PRÉVENTION

Après sa version 2014-2019, la CCHB a lancé l'écriture de son Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) pour les six prochaines années. Celui-ci doit notamment permettre d'atteindre des objectifs chiffrés de réduction des déchets ménagers produits par habitant, comme l'impose la loi de la transition énergétique pour la croissance verte.

BIENTÔT UNE TAXE INCITATIVE ?

Pour parvenir à réduire encore plus nos déchets, certaines évolutions seront incontournables comme la mise en place d'une taxe incitative, déjà en cours d'expérimentation dans le département. La tarification incitative intègre le niveau de production de déchets pour facturer

l'utilisateur, alors incité financièrement à des comportements vertueux.

Un projet est actuellement en cours sur le territoire de la Haute-Bigorre, pour une application au plus tard en 2022.

SUPPRESSION DE LA COLLECTE EN MARCHÉ ARRIÈRE

Afin d'entrer en conformité avec la réglementation qui interdit la collecte en marche arrière ainsi que la collecte à la main, la CCHB a demandé aux habitants des impasses et des rues très étroites de la cité thermale de bien vouloir apporter leurs bacs en bout de voie.

UNE RECYCLERIE POUR DONNER UNE SECONDE VIE À VOS OBJETS

Un projet privé d'installation d'une recyclerie est actuellement en cours à Bagnères, en partenariat avec la CCHB. L'association vient d'être créée, la structure devrait ouvrir dans les prochains mois.

Les recycleries redonnent une seconde vie à d'anciens objets ou équipements

dont les propriétaires souhaitent se débarrasser. Elles les collectent, les réparent ou les remettent en état pour ensuite les vendre d'occasion, souvent à petit prix.

Pour plus d'informations, contactez le Service Environnement de la CCHB :

Ouvert les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30.

7 rue René Descartes
05 62 95 24 40

Mail : environnement@haute-bigorre.fr
Site : www.haute-bigorre.fr

BAGNÈRES PASSE AU TRÈS HAUT DÉBIT

Fruit d'un partenariat entre l'Etat, le Conseil Départemental et Orange, le chantier de déploiement du très haut débit dans les Hautes-Pyrénées (entièrement financé sur les fonds propres de l'entreprise) a été lancé fin 2018. Il se poursuit progressivement et atteindra bientôt la totalité des foyers bagnérais.

Près de 2 000 foyers sont d'ores et déjà éligibles à une offre fibre sur les 6 800 logements (et locaux professionnels) que compte la ville.

Ce réseau en fibre optique de bout en bout, c'est-à-dire du central jusqu'au logement, est une infrastructure télécom entièrement nouvelle, un réseau complètement indépendant de l'actuel en cuivre, qui est ouvert à l'ensemble des Fournisseurs d'Accès à l'Internet (FAI).

Les habitations déclarées "éligibles" peuvent d'ores et déjà souscrire à une offre fibre auprès du fournisseur d'accès (FAI) de leur choix, pour autant que ceux-ci aient installé leurs "équipements actifs" dans les armoires implantées par Orange. Pour sa part, Orange est systématiquement présent dans toutes les armoires installées sur le territoire de la commune.

Avec la fibre optique, les débits disponibles pour l'Internet et le téléphone sont jusqu'à 30 fois plus rapides que ceux de l'ADSL. Ils favoriseront ainsi l'émergence de nouveaux usages d'Internet et du multimédia pour les particuliers comme pour les professionnels.



DES JUMELAGES EUROPÉENS EN PLEINE FORME

Malgré la pluie et une délocalisation sous abri moins conviviale, c'est dans une ambiance chaleureuse que la deuxième édition de la Fête des Jumelages a réuni les forces vives des comités bagnérais. L'occasion de faire connaître l'action des quatre associations qui entretiennent les liens étroits de Bagnères-de-Bigorre avec les villes de Tutzing (Allemagne), Granarolo dell'Emilia (Italie), Alhama de Granada (Espagne), Malvern et Inverurie (Grande Bretagne - Angleterre et Écosse). Des séjours culturels aux cours de langues (souvent sous forme de conversations), en passant par des ateliers pâtisseries, nombreuses sont les activités proposées tout au long de l'année.

Programmée dans le cadre du «Joli Mois de l'Europe», cette fête a aussi pour vocation de rappeler l'attachement de la ville aux valeurs européennes, comme le souligne Stéphane Barthe, l'adjoint au maire en charge des jumelages. «Nous souhaitons que l'idéal européen entre dans la vie des Bagnérais», explique-t-il. «Le premier jumelage bagnérais, avec Tutzing, date de 1975. Trente ans après la Seconde Guerre mondiale, il véhiculait une symbolique très forte. Le jumelage avec Alhama, près de 20 ans plus tard, est aussi chargé de sens, Bagnères ayant été une terre d'accueil pour les Espagnols fuyant la dictature de Franco. Aujourd'hui, au-delà du souvenir, nous soutenons toutes les initiatives favorisant les

échanges avec nos voisins européens».

La municipalité a ainsi accompagné le projet Erasmus +, qui a permis à 10 enseignants de l'école Jules Ferry (dont le projet d'établissement est tourné vers l'apprentissage pérenne et adapté de la langue anglaise) d'effectuer un stage dans une école de Malvern.

Après le séjour d'un groupe de collégiens en provenance de Granarolo en février, le stage d'une équipe de jeunes rugbymen anglais venus se confronter à leurs homologues bagnérais en avril, deux délégations de la cité thermale boucleront leurs valises dans les mois à

venir : un voyage à Malvern se prépare et l'Accordéon Club a d'ores et déjà programmé son séjour à Tutzing pour octobre.

Vous souhaitez participer au développement des liens avec nos amis allemands, italiens, espagnols et/ou britanniques ? N'hésitez pas à contacter les comités de jumelages !

Granarolo dell' Emilia :
06 73 16 70 40 - francis.totaro@wanadoo.fr
Alhama de Granada :
06 08 00 82 89 - secretariat.espagneenbigorre@gmail.com
Tutzing : 05 62 95 06 97 - jacqueline.legee@orange.fr
Malvern et Inverurie :
06 43 72 58 73 - jumelage.grandebretagne@gmail.com



Les cadets de Malvern aux prises avec leurs camarades du Stade Bagnérais.

Actualités

LES MAIRES DE STATIONS DE MONTAGNE
RASSEMBLÉS À BAGNÈRES ET AU PIC

L'assemblée générale de l'Association nationale des maires des stations de montagne (ANMSM) a réuni les maires d'une cinquantaine de communes des massifs montagneux français, à Bagnères et au Pic du Midi, les 20 et 21 juin, en présence du secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Baptiste Lemoine et de nombreux élus du territoire... L'occasion d'échanger autour du développement durable des activités de montagne et des enjeux du tourisme de demain.

DES ATELIERS AUTOUR DU
LOGEMENT AU CCAS

Dans le cadre de ses missions de prévention et d'information le Centre communal d'action sociale a mis en place cette année des actions autour du logement à travers divers ateliers. En partenariat avec l'Espace Info Énergie 65, les participants ont pu découvrir comment réaliser des économies d'énergie Avec l'ADIL des Hautes-Pyrénées, ce sont les droits et obligations des locataires qui ont été présentés. Le CCAS s'inscrit également dans une po-

litique de «prévention santé» et propose tout au long de l'année :

- Pour les seniors, des ateliers équilibre, mémoire, prévention routière, informatique, nutrition, sommeil...
- Pour les familles, des «tickets piscine» et une aide de rentrée scolaire.

Le CCAS organise des sorties et des animations tout au long de l'année. (Voir ci-contre)



EN BREF

CANICULE : INSCRIVEZ-VOUS SUR LE REGISTRE DES PERSONNES FRAGILES

Dans le cadre du plan départemental de gestion des épisodes de canicule (ou de grand froid), dont l'objectif est d'en atténuer autant que possible les effets sanitaires, le CCAS a ouvert un registre recensant les personnes âgées, handicapées ou isolées.

L'objectif est de permettre une intervention rapide et ciblée des services sociaux et sanitaires, en cas de déclenchement par le préfet du plan d'alerte et d'urgence.

Les inscriptions sont basées sur le volontariat mais elles peuvent être effectuées par un tiers.

CCAS - 30, avenue Géruzet
05 62 91 06 41

Horaires d'ouverture :
Du lundi au jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h,
le vendredi : 8h30-11h30

VISITE GRATUITE DE L'EXPO
ALIX À L'ESCALADIEU

Le CCAS organise, pour tous les Bagnérais, un déplacement à destination de l'abbaye de l'Escaladieu afin de visiter l'exposition «Studio Alix, un siècle de photographie pyrénéenne», le mardi 9 juillet.

Inscriptions au CCAS (jusqu'au 5 juillet) :
05 62 91 06 41

JOURNÉE AU PAYS BASQUE
POUR LES SENIORS

Après une escapade dans les Landes en juin, le CCAS propose une sortie au Pays Basque à l'attention des seniors en septembre.

Renseignements au CCAS : 05 62 91 06 41

BADGES -PISCINE ET BOURSE
DE RENTRÉE SCOLAIRE

Sous conditions de ressources, le CCAS propose aux enfants bagnérais :

- des badges gratuits d'entrée à la piscine
- une bourse de rentrée scolaire, pour les élèves qui entrent au collège ou au lycée..

Renseignements au CCAS : 05 62 91 06 41

LES FAMILLES À ARTOUSTE
LE 14 SEPTEMBRE

Les familles bagnéraises ont pu profiter d'une journée à Saint-Jean de Luz le 15 juin dernier. Le 14 septembre, elles auront l'occasion de passer un moment convivial à Artouste.

Renseignements au CCAS : 05 62 91 06 41

LE BASKET ADAPTÉ AU NIVEAU NATIONAL

L'équipe de basket adapté du Stade Bagnérais n'a pas encore une année d'existence mais elle a déjà approché les sommets ! Début juin, les 10 joueurs en noir et blanc participaient en effet au championnat de France, à Brive-la-Gaillarde. Face à des adversaires plus expérimentés et plus entraînés, difficile de tirer son épingle du jeu mais l'équipe a terminé la compétition sur une victoire. Une belle performance pour ces joueurs qui n'avaient jamais joué ensemble avant septembre dernier.

Après l'organisation de tournois régionaux de basket adapté et d'ateliers découverte auprès d'établissements spécialisés, c'est tout naturellement que Cédric Broet, Florence Bonis, Karine Allavena et Jarod Aubert, les entraîneurs bénévoles du Stade Bagnérais, ont souhaité constituer une équipe. Dix joueurs ont été sélectionnés pour suivre un entraînement mensuel et participer aux compétitions : 6 résidents d'un foyer d'hébergement de Madiran, 3 autres d'un foyer de Lannemezan et un jeune qui vit en milieu familial. «Certains débutaient le basket, d'autres avaient déjà manié la balle orange, tous étaient sportifs», explique Cédric. «C'est une première pour moi avec ce public, c'est très enrichissant».

Qu'est-ce que le SPORT adapté ?

Il s'adresse aux personnes en situation de handicap mental, intellectuel et/ou psychique.

Pour plus d'informations concernant les activités sportives adaptées proposées dans le département :

Comité du sport adapté 65 :
mathieu.assemat@ffsa.asso.fr
06 98 76 65 00



La joyeuse équipe du Stade Bagnérais aux championnats de France, le 8 juin, à Brive.

Du côté des éducateurs, les retours sont très positifs : «les résidents parlent beaucoup de l'équipe, ils sont très motivés», souligne David Taran, du foyer de Madiran. Elodie Charcot, éducatrice spécialisée à Lannemezan le confirme : «ils sont contents de se retrouver, il y a une très bonne cohésion, l'encadrement y est pour beaucoup, les entraîneurs ont su s'adapter à eux très naturellement». Pour la maman de Léo, 23 ans, qui vit avec son fils, cette équipe a changé beaucoup de choses : «Léo a déjà fait du sport dans un cadre ordinaire, du judo, du karaté, du vélo mais à chaque fois quelque chose n'allait pas. Le sport adapté, c'est bien mieux. Il est très heureux, il parle beaucoup plus avec les autres». Âgés de 20 à 57 ans, les joueurs aussi sont unanimes : «on adore les entraînements, l'ambiance est super et le sport ça fait bouger, ça fait du bien !», s'exclament d'une seule voix Dylan, Robert et Benjamin (qui joue par ailleurs en équipe

de France de handball adapté !) Le projet sera reconduit l'année prochaine, toujours avec le soutien du comité départemental du sport adapté, avec en point de mire le championnat de France à Auch. «Pour se préparer au mieux, nous souhaiterions pouvoir caler deux entraînements par mois», souligne Cédric. Même si les joueurs sont tous licenciés au Stade Bagnérais, ils viennent de loin. La logistique n'est pas toujours évidente à organiser...

Pour cet engagement en faveur du sport adapté, le Stade Bagnérais Basket a reçu en mars le prix «coup de coeur» de la Ligue Sport Adapté Occitanie. Une reconnaissance pour ces bénévoles très investis qui favorisent l'épanouissement et la reconnaissance sociale de ces sportifs singuliers. Un grand bravo à eux !

Défi relevé pour les Roses !

Lors de leur récent stage sportif à Bagnères où elles ont séjourné dix jours, nos amies canadiennes ont rencontré pour la première fois leurs homologues françaises, les Roses des Pyrénées dont le groupe a été constitué il y a quelques mois seulement. Une parfaite synergie entre les deux équipes a permis à ces 50 femmes (35 Québécoises et 15 Pyrénéennes) de relever haut la main leur défi sportif : gravir ensemble le Col d'Aspin ! Des moments intenses et riches en émotion pour ces femmes qui rappellent-le, débutent ou reprennent une activité sportive laissée en suspens. Certaines ont d'ailleurs enchaîné, deux jours après, avec l'ascension du Tourmalet lors de la Montée du Géant. Bravo à toutes !

Les Roses, c'est une véritable expérience humaine de dépassement de soi, mais aussi un échange sportif et culturel entre le Québec et la France, pour l'heure... Mesdames, à l'année prochaine en Haute-Bigorre pour de nouvelles aventures sportives et humaines !



Le point sur les travaux

Après un premier semestre marqué par de lourds chantiers, le début de la saison estivale marque la fin ou la suspension des travaux de voirie. D'autres projets vont par ailleurs voir le jour avant la fin de l'année.



Après quatre mois de travaux, la circulation normale a été rétablie sur les Coustous.

UNE CONSULTATION POPULAIRE POUR L'AVENIR DES COUSTOUS

Les gros travaux sur les réseaux d'eau et d'assainissement des Coustous terminés, chaque côté des allées a été rouvert à la circulation. Ce chantier a inévitablement relancé les discussions et rumeurs autour du réaménagement de cette esplanade emblématique de la ville. «L'aménagement de la place n'a pas été programmé dans la foulée pour des raisons budgétaires», tient à préciser Claude Cazabat, «et surtout parce que je souhaite lancer une consultation sur le sujet. Les Coustous appartiennent à tous les Bagnérais, c'est à eux de décider de leur avenir».

RÉNOVATIONS DIVERSES À L'ÉCOLE DU PIC DU MIDI

La ville réalisera cet été différents travaux à l'école du Pic du Midi : l'isolation par l'extérieur et par les combles, l'installation d'une nouvelle chaudière, plus moderne et plus économique, la peinture des façades, la réfection des murettes, la suppression du poteau en béton de l'entrée principale, le réaménagement de la salle dédiée aux repas et, enfin, le remplacement des luminaires par des ampoules à LED.

UNE TOUTE NOUVELLE MAISON DE QUARTIER À CLAIR VALLON

Le chantier de construction d'une maison intergénérationnelle de quartier sera lancé dans les mois qui viennent. Le bâtiment actuel sera rasé pour faire place à une salle plus grande et plus moderne : une structure modulable qui permettra l'organisation de plusieurs activités au même moment. Ce projet sera présenté aux habitants en juillet.

LE CHANTIER SE POURSUIT RUE DE GAULLE

De début juillet à fin août, des travaux de câblage viendront conclure l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques dans la rue De Gaulle et sur la route de Toulouse. Il s'agit d'interventions réalisées par des véhicules légers qui n'entraînent plus de perturbation de la circulation.

Dès la rentrée, sera lancée la deuxième phase du chantier : l'élargissement des trottoirs, la création d'un giratoire à la place du carrefour et la suppression des poteaux électriques.

UNE NOUVELLE USINE D'EAU POTABLE À MÉDOUS

Construite entre 1928 et 1932, l'usine de Médouss est devenue vétuste. Ses installations à ciel ouvert ne sont plus sécurisées, son rendement n'est pas optimal et la qualité de l'eau est difficile à maintenir.

Or, cette unité de traitement alimente en eau la majeure partie des Bagnérais et deux syndicats majeurs (Tarbes-Sud et Adour-Côteaux), ce qui représente une population d'environ 30 000 habitants. Devant cette question d'ordre sanitaire urgente, le maire de Bagnères a entrepris les démarches nécessaires à la reconstruction d'une usine qui réponde aux normes actuelles de sécurité sanitaire. Un projet estimé à 4,5 millions d'euros hors taxes.

Le coût d'un tel outil paraît difficilement supportable par la seule collectivité bagnéraise. L'Agence de l'Eau Adour Garonne et d'autres partenaires financiers ont ainsi été sollicités.

Une décision sera prise dès cet été, le conseil municipal s'étant prononcé lors du vote du budget sur le caractère d'urgence de la reconstruction de cette usine et la nécessité de la financer.

Des étudiants et des lycéens vont réaménager le square Aristide Briand

Pour donner une seconde jeunesse à ce square autrefois très fréquenté, la ville a choisi de travailler en partenariat avec le lycée Adriana de Tarbes, pôle de formation en aménagement paysager et horticulture.

Plus qu'un chantier de réaménagement, c'est un véritable partenariat éducatif. La commune a confié aux élèves du lycée Adriana la conception et la réalisation de son projet de rénovation du square Aristide Briand, situé à l'angle de l'avenue Prosper Nogues et de la rue du général Nansouty. «C'est le rôle de la municipalité de valoriser la formation et l'apprentissage, d'aider à conduire les jeunes vers l'emploi», souligne Stéphane Barthe, adjoint au maire chargé notamment des travaux et des espaces publics. «Nous avons donné quelques consignes mais nous nous sommes laissés porter, nous voulions être surpris».

«Ce projet s'intègre dans une logique de développement durable» ajoute par Marie-Françoise Marcou, conseillère municipale déléguée à l'environnement et au patrimoine. «Recréer un lien social dans un environnement réhabilité et dans un site hautement identitaire pour nombre de Bagnérais, et plus particulièrement pour les riverains du Pouey, était incontournable, sous peine que ce lieu tombe dans l'oubli».

L'équipe enseignante a accueilli la demande avec enthousiasme. «Cette commande publique est très intéressante pour nos élèves et nos apprentis», confirme David Cape, le proviseur du lycée. «C'est une approche très concrète de ce qui les attend en fin de formation. La ville de Bagnères nous a demandé de faire de ce jardin un lieu de détente intergénérationnel, de respecter son histoire tout en proposant quelque chose de nouveau. Nous avons mis toutes les filières de l'établissement sur le projet : les BTS pour la conception, les Bac pro et les CAP pour la réalisation. Les végétaux utilisés seront également produits sur l'exploitation du lycée».

Dès octobre 2018, 16 apprentis de BTS aménagement paysager ont ainsi travaillé de manière individuelle à la conception de

ce nouveau square. Ce travail fait l'objet d'une évaluation en contrôle continu (et représente 40% de la note pour le BTS). Parmi ces 16 projets présentés aux élus bagnérais, deux ont été identifiés puis synthétisés pour obtenir le plan retenu.

Jeux pour enfants, gloriette, plantes naturelles et rivière sèche

Le nouveau square intégrera différents principes esthétiques comme la minéralité de la montagne toute proche, une référence concrète à l'eau, les lignes courbes de la nature et des cercles concentriques que viendrait produire l'onde d'une goutte d'eau. Des jeux pour enfants y seront installés, ainsi qu'une gloriette en fer forgé et une haie séquencée en bord de rue. Des plantations naturelles seront recrées sous forme très graphique. Le thuya occidentalis central sera conservé, tout comme le bassin qui accueillera une rivière sèche. Pour finir, du mobilier moderne viendra

donner à ce square centenaire une touche contemporaine.

«C'est un projet ambitieux», conclut le proviseur, «mais il est très concret et c'est précisément ce que l'enseignement agricole nous encourage à réaliser. Six enseignants et formateurs l'accompagnent, c'est LE projet de l'année».

Mi-mai, les jeunes ont effectué les relevés topographiques et planimétriques de début de chantier. En raison du temps pédagogique qui impose d'inévitables périodes de coupures comme les vacances scolaires ou les semaines d'alternance, la rénovation s'achèvera en 2020.

«La nouveauté sera de faire travailler conjointement les services municipaux et les étudiants», précise Claude Cazabat. «Ce sera complexe mais passionnant pour tous. J'ai voulu faire de ce chantier le symbole d'une mandature placée sous le signe de l'écoute et de la réhabilitation, au service d'un lien intergénérationnel retissé dans un espace où se mêlent différentes histoires de vie».



Premiers relevés topologiques avant le lancement du chantier.

LES AUTRES INTERVENTIONS PRÉVUES EN 2019

De nombreux autres travaux sont prévus dans les prochains mois :

- Rénovation thermique de l'Hôtel de Ville
- Réfection des locaux des archives et de la police municipale
- Installation d'un système de chauffage à la salle des fêtes du Haut-de-la-côte (en juillet)
- Aménagement d'un bureau au cimetière (en septembre) et reprise des concessions funéraires (en cours)
- Modification de la distribution du chauffage de l'école Clair Vallon (cet été)
- Mise en place d'un éclairage supplémentaire au stade de la Plaine (cet été)
- Séparation des compteurs électriques et remplacement des panneaux de scores au stade Cazenave (cet été)
- Réhabilitation de l'aire de skate-board (en juillet)
- Poursuite de la rénovation de l'éclairage public (passage en LED - jusqu'à la fin de l'année)

Un budget rigoureux mais offensif

LES PRÉCISIONS DE CLAUDE CAZABAT :

«Deux décisions importantes pour l'avenir de la ville de Bagnères-de-Bigorre et du territoire de la Haute-Bigorre marquent la structure de deux budgets annexes : le projet de construction de l'usine de Médous (4,5 millions d'euros) sur le budget de l'eau et l'emprunt de 2,9 millions d'euros pour l'acquisition des Thermes de la Reine sur celui de l'activité thermique et thermoludique. Par ailleurs, la gestion courante permet de poursuivre le désendettement du budget principal en conservant un niveau d'investissement élevé, sans augmenter la fiscalité.»

BUDGETS ANNEXES :

DE L'EAU

- fonctionnement : 0,61 M€
- investissement : 1,2 M€



Rénovation des réseaux d'eau
5,43 M€
(dont usine de Médous)

DE L'ASSAINISSEMENT

- fonctionnement : 0,7 M€
- investissement : 1,24 M€

DE L'ACTIVITÉ THERMALE ET THERMOLUDIQUE

- fonctionnement : 1,67 M€
- investissement : 1,21 M€

FONCTIONNEMENT



Écoles, restauration et transport scolaire : **1,63 M€**



Culture : **0,78 M€**



Sport : **0,60 M€**



Aménagements urbains : **0,52 M€**



Voirie (entretien courant) : **0,43 M€**



Bâtiments communaux et véhicules : **0,93 M€**



La Mongie : **1,43 M€**



Administration générale : **1,94 M€**



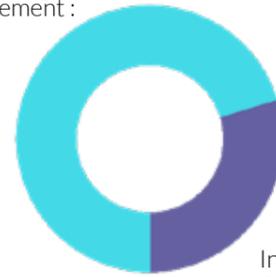
Espaces verts : **0,78 M€**



Charges transférées à la CCHB (attribution de compensation) : **1,52 M€**

BUDGET PRINCIPAL PRINCIPALES DÉPENSES

Fonctionnement : **14,3 M€**



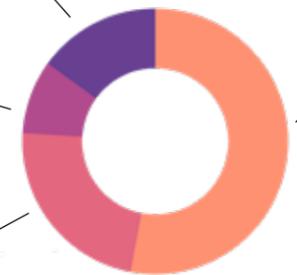
Investissement : **6,5 M€**

BUDGET PRINCIPAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Produits des services et autres produits de gestion courante : **2,2 M€**

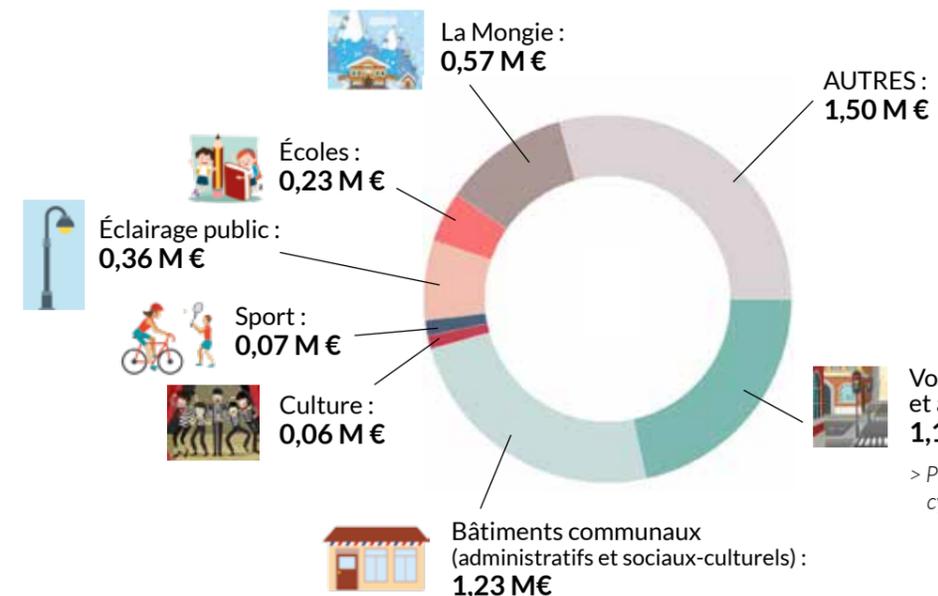
Résultat de fonctionnement reporté : **1,2 M€**

Dotations et participations : **3,27 M€**



Fiscalité : **7,57 M€**
(dont 5,68 M€ de taxe foncières et taxes d'habitation)

INVESTISSEMENT



> Pour sécuriser les déplacements cyclistes et piétons

La ville veut favoriser les déplacements doux

A travers son «Plan de mobilités actives», la commune a identifié des actions prioritaires (p.14-16) pour encourager les Bagnérais à se déplacer davantage à pied ou à vélo. Elle a également demandé à la Région Occitanie la réouverture de la ligne ferroviaire Bagnères-Tarbes pour le transport de fret et de voyageurs (p.16).

DES ITINÉRAIRES CYCLABLES IDENTIFIÉS

Différents itinéraires privilégiés ont été identifiés pour la circulation des cyclistes. Sur ces 6 axes, des aménagements seront effectués pour sécuriser et légitimer les déplacements à vélo (voir ci-contre) :



- 1/ Quartier Clair Vallon <> collèges
- 2/ Quartier Clair Vallon <> lycée
- 3/ Accès vers le centre-ville depuis la rue de la République et la rue Gambetta
- 4/ Axe sud (av. du Maquis de Payolle)

- 5/ Liaison avec Gerde
- 6/ Liaison avec Pouzac

RÉDUIRE LA VITESSE POUR AMÉLIORER L'ACCÈS AU CENTRE-VILLE

C'est dans le périmètre dit de «déplacements diffus» que le passage en zone 30 est envisagé. Ce secteur correspond au centre urbain hors zone de rencontre. Il se délimite par la rue de l'Égalité et l'avenue de la Fontaine Ferrugineuse au nord, les rues du Mont Olivet et du Général Menvielle à l'ouest, les rues des Pyrénées et Emilien Frossard, la place Dancla et la rue Nansouty au sud, la rue Henri Cordier, l'avenue du Groupe Bernard, la place du foirail et la rue Jean Baqué à l'est.



L'abaissement de la limitation de vitesse à 30 km/h permet de réduire les risques d'accident et leur gravité, d'organiser un meilleur partage de la chaussée en aménageant notamment le contre-sens cyclable, de rendre le centre-ville plus convivial pour les piétons et de réduire les nuisances sonores (dues aux accélérations et aux freinages).

L'impact pour les automobilistes sera très limité. La vitesse moyenne étant déjà très faible sur la plupart des axes concernés, les temps de parcours seront très peu affectés.

3 PRIORITÉS

- Établir des liaisons sécurisées entre Clair Vallon, les collèges et le lycée
- Simplifier et sécuriser les déplacements doux dans le périmètre de transition vers la zone de rencontre
- Créer des liaisons avec les autres communes

Les élus définiront les dates de la réalisation des objectifs prioritaires en fonction des budgets et des avancements d'autres aménagements urbains.



Nombreuses sont les familles qui privilégient déjà les déplacements doux au quotidien.

3 PHASES D'AMÉNAGEMENT

Phase 1

Mettre en place une zone 30 dans le périmètre de déplacements diffus
Créer les liaisons Lycée <> Centre-ville sur Jean Jaurès et Cordier
Mettre les panneaux de la zone de rencontre en conformité

Phase 2

Sécuriser les abords du Collège
Créer un itinéraire Clair Vallon <> Collège <> Centre-ville
Créer un itinéraire Clair Vallon <> Lycée

Phase 3

Créer des itinéraires vers Gerde et Pouzac
Aménager les hauts de Clair Vallon
Compléter la zone 30 par des aménagements

MARQUAGE ET SIGNALÉTIQUE

Pour sécuriser les itinéraires cyclables et les abords du collège Blanche Odin, des aménagements élémentaires permettant la cohabitation entre les différents modes de déplacement seront dans un premier temps effectués :



- l'insertion de bandes cyclables
- l'inversion des épis de stationnement
- la matérialisation de «sas vélo» aux

feux tricolores

- la mise en place de signalétique verticale et horizontale (au sol)
- etc.

Dans un second temps, en fonction du trafic observé, de nouveaux aménagements plus importants pourront être envisagés dans certaines zones.



Des trottoirs élargis

Au fil des chantiers d'aménagements réalisés ces dernières années, la commune a tenu à privilégier les déplacements des piétons et des cyclistes. A l'entrée sud de la ville, en plus du nouveau giratoire, des trottoirs élargis partagés par les piétons et les cyclistes roulant à faible vitesse ont ainsi été aménagés. Rue de la Fontaine et allées Tournefort, c'est la «zone de rencontre» qui a été étendue pour faciliter le partage de la voirie. Toujours avec l'objectif d'encourager les déplacements piétons, les trottoirs de l'allée des 3 frères Duthu, de la rue des Pyrénées et de la rue De Gaulle (du pont de l'Adour au foirail) ont également été élargis.

L'autre portion de cette dernière, du foirail à la côte de Toulouse, verra ses trottoirs eux aussi élargis en fin d'année.

Tous ces travaux ont été (et seront) financés à 50% par le fonds TEPCV.



«Adapter la ville aux cyclistes et aux piétons sera bénéfique pour tous»

Claude Cazabat, maire de Bagnères, a associé aux travaux du comité de pilotage mis en place par la commune pour l'étude de Plan de mobilités actives des représentants du collectif «Osez le Vélo». Les orientations proposées par le bureau d'études et approuvées par les élus sont partagées par le monde associatif.

Sylvain Fisher, membre de l'association Recyclo-Loco et du collectif «Osez le Vélo» (*) :

«Nous sommes très contents que nos propositions figurent dans le Plan de mobilités actives. Nous défendons la création de pistes cyclables quand cela est possible mais quand la route est trop étroite, mieux vaut élargir les trottoirs et réduire la voirie. C'est ce qui a été réalisé à Caubeta et l'on observe que les aménagements ont permis de réduire la vitesse des véhicules. A certains endroits, même quand les voitures respectent les 50 km/h, la circulation sur les trottoirs reste source d'inquiétude. Beaucoup de personnes âgées ont peur de les emprunter. Une limitation à 30 km/h permettrait de réduire les risques d'accidents. A Clair Vallon, par exemple, c'est une demande des habitants. Moins de vitesse, c'est moins de danger mais aussi moins de bruit, plus de convivialité. Il y a de nombreux aspects vertueux à sécuriser les déplacements piétons et cyclistes. Plus la ville est agréable, plus les gens prennent plaisir à se déplacer à pied ou à vélo et plus ils consomment en centre-ville. C'est bénéfique pour le commerce local. Enfin et surtout, les mobilités douces sont bonnes pour la santé ! C'est un moyen de lutter au quotidien contre la sédentarité. Les élus ont parfaitement conscience de ces enjeux. Nous sommes satisfaits du dialogue qui s'est mis en place, nous attendons maintenant les travaux d'aménagement».

(*) mobilitedouce65.wordpress.com

Bagnères à pied, à vélo... et par le train ?

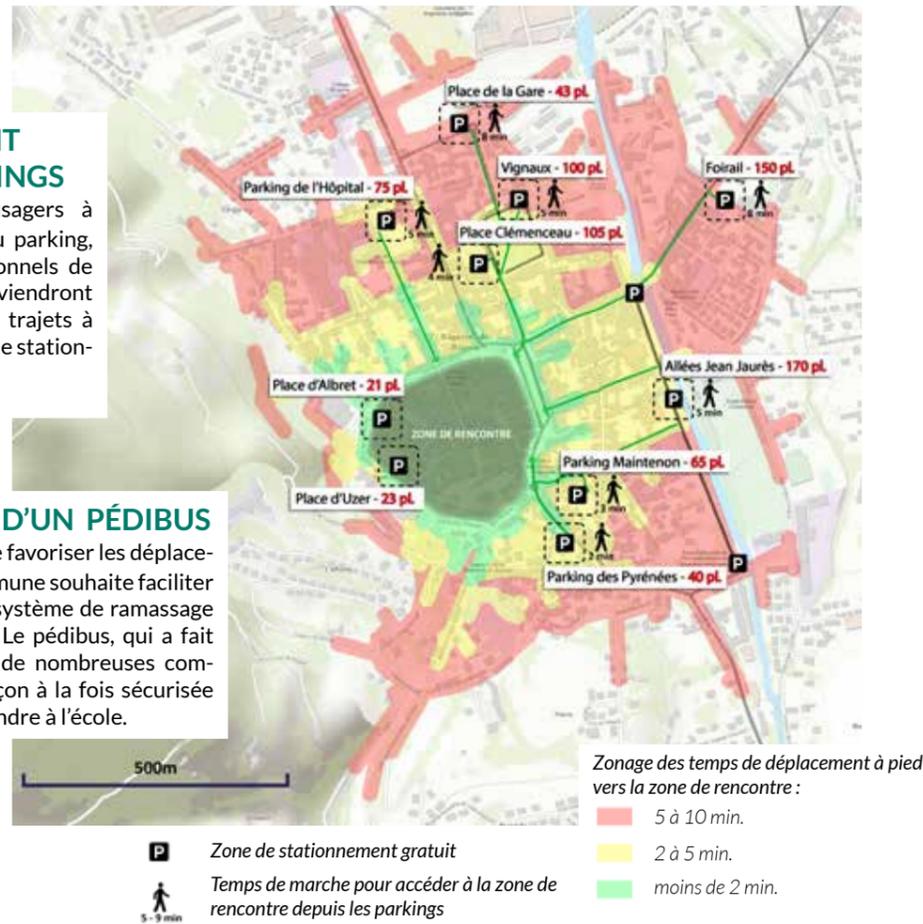
UN JALONNEMENT DEPUIS LES PARKINGS

Pour encourager les usagers à laisser leur voiture au parking, des panneaux directionnels de jalonnement piéton viendront indiquer la durée des trajets à pied depuis les zones de stationnement.



MISE EN PLACE D'UN PÉDIBUS

Toujours dans l'idée de favoriser les déplacements piétons, la commune souhaite faciliter la mise en place d'un système de ramassage scolaire pédestre. Le pédibus, qui a fait ses preuves dans de nombreuses communes, est une façon à la fois sécurisée et ludique de se rendre à l'école.



VERS UNE RÉOUVERTURE DE LA VOIE FERRÉE ?

Le conseil municipal a voté le 28 mars une motion demandant à la Région Occitanie la réouverture de la ligne ferroviaire Tarbes-Bagnères. Le maire de Bagnères l'a également soumis au vote des élus de la CCHB le 9 avril. Elle a été votée à la quasi unanimité. Comme l'a souligné Claude Cazabat en présentant le texte, « cette ligne serait un formidable outil de développement économique de notre territoire ». L'histoire industrielle de notre ville, tournée vers le ferroviaire, connaît actuellement un regain d'activité prometteur. CAF France s'est en effet vu confier par la RATP la rénovation de 43 rames de la ligne A du RER francilien. Les premiers wagons de ce grand chantier sont arrivés à Bagnères il y a quelques semaines par... la route ! Pour les acheminer depuis Tarbes, il a fallu diviser le train en cinq parties et faire deux trajets. Les convois ont mis un peu plus de deux heures pour sortir de Tarbes, empruntant pas moins de sept ronds-points, quelques virages serrés et passant sous une passerelle tout juste assez haute. « Or CAF est relié au rail par la voie ferrée désaffectée jusqu'à l'ancienne gare Ampévielle (à Séméac) », regrettent les élus bagnérais. « Les rames pourraient ainsi être acheminées jusqu'à Bagnères depuis Tarbes via cette voie ferrée existante et réexpédiées par cette même voie ».

Insistant sur l'axe majeur de politique publique qu'est devenue la protection de l'environnement, la municipalité précise que « la réouverture de cette ligne est un enjeu écologique essentiel ». Elle pourrait également concerner l'acheminement des matériels industriels des entreprises locales et les transports de déchets ou des grumes de bois « qui se font aujourd'hui par la route, avec tous les inconvénients que cela induit en termes de pollution, de sécurité et de détérioration du réseau routier départemental et communal ».

Claude Cazabat souhaite que cette réouverture ne se limite pas au fret : « l'économie de la Haute-Bigorre dépend aussi du tourisme quatre saisons et du thermalisme. La réouverture de la ligne aux voyageurs doit aussi être examinée en liaison avec les mobilités douces, le train pouvant transporter des vélos ou tout autre moyen léger de déplacement. Il s'agira d'améliorer la qualité des liaisons entre Bagnères-de-Bigorre et l'agglomération tarbaise et, toujours avec un objectif écologique, de réduire le nombre de bus (scolaires ou autres) ainsi que le trafic de voitures sur les deux axes routiers qui sont à saturation aux heures de pointe ».

Fin novembre, Carole Delga, la présidente de la région Occitanie, a annoncé qu'elle voulait faire de sa collectivité « le premier territoire français d'expérimentation de trains à hydrogène ». La région a passé une première commande de trains fabriqués par l'usine Alstom de Séméac qui circuleront sur la ligne Montréjeau-Luchon. « Des prototypes d'abord, avant une exploitation commerciale, et un déploiement sur d'autres voies ferrées occitanes ».

Une initiative qui permet tous les espoirs pour la municipalité bagnéraise.

TESTEZ LE VÉLO ÉLECTRIQUE [ET BÉNÉFICIEZ D'UNE AIDE FINANCIÈRE POUR L'ADOPTER]

Vous souhaitez essayer le vélo électrique ?

En partenariat avec le Parc National des Pyrénées, la commune vous propose de tester, gratuitement et pendant un mois, les déplacements en vélo à assistance électrique. Pour en profiter, il vous suffit de fournir un justificatif de domicile et une attestation d'assurance.

Cette action, qui vise à encourager les mobilités douces et réduire les émissions de gaz à effet de serre, entre dans les programmes « Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPcv) » et « Écomobilité » du Parc National et de la Ville de Bagnères.

Renseignements : Marie Lasplaces / 05 62 95 87 60
marie.lasplaces@ville-bagneresdebigorre.fr

Vous souhaitez acquérir un vélo électrique ?

Vous pouvez bénéficier du dispositif « Éco-chèque mobilité » de la Région Occitanie : une aide de 100 euros pour l'achat de votre vélo et une aide de 50 euros pour l'achat du matériel de sécurité.

Renseignements : www.laregion.fr



PENSEZ À UTILISER LA NAVETTE GRATUITE !



Vous n'avez pas de vélo ? Vous ne pouvez pas marcher sur de trop longues distances ? Optez pour la navette ! Celle-ci vous permet d'accéder gratuitement au centre-ville de Bagnères-de-Bigorre toute l'année.

Au printemps et à l'été, gérée par la CCHB en partenariat avec la ville, elle circule tous les jours et dessert les communes limitrophes de Bagnères en privilégiant les hébergements de plein air.

En automne et en hiver, gérée exclusivement par la commune, la navette effectue un circuit en boucle dans la ville le mercredi (toute la journée) et le samedi matin.

NOUVEAU ! Grâce à l'application **Zen Bus** (disponible sur l'App Store et le Play Store), vous pouvez désormais savoir en temps réel où se trouve votre navette.



Plus d'informations : www.ville-bagneresdebigorre.fr

LA CCHB AUSSI PLANCHE SUR LES MOBILITÉS

La Communauté de Communes de la Haute-Bigorre a lancé (en 2017) une étude de « Plan global de déplacements pour une mobilité durable », qui s'est achevée en janvier dernier. En concertation avec l'ADEME, partenaire technique et financier (à hauteur de 50%), les élus ont fixé deux impératifs :

- définir une stratégie d'amélioration des conditions de déplacement pour tous les habitants et professionnels du territoire
 - s'inscrire dans une démarche de développement durable favorisant un usage moins systématique de la voiture particulière
- Pour ce faire, un programme d'actions abordant tous les besoins (*) de tous les publics (**) a été défini.

Afin de financer une partie des actions de ce plan, la CCHB a répondu à deux appels à projets : « Vélos et territoires », lancé par l'ADEME et « Plan Régional Santé Environnement 3 » lancé par l'ARS Occitanie.

Tourisme

Fréquentation record au Pic du Midi, manque de neige à Noël au Grand Tourmalet

La saison hivernale a été exceptionnelle pour le Pic du Midi, dont la fréquentation ne cesse de grimper. Sur les pistes du Grand Tourmalet, celle-ci s'est montrée plus inégale, à l'image des conditions météorologiques.

Tous les voyants sont au vert au Pic du Midi. Après une année 2018 remarquable (19% de fréquentation de plus qu'en 2017), les résultats de l'hiver dernier sont eux aussi excellents. De décembre 2018 à avril 2019, le site a enregistré un chiffre d'affaires de 1,65 millions d'euros, un net progrès par rapport à l'hiver dernier.

Ce succès s'explique bien sûr par l'ensoleillement exceptionnel, mais aussi par la multiplication des nouveautés au sommet. Depuis quelques années, les réaménagements se succèdent : la création d'un planétarium immersif en 2016, l'installation du « ponton dans le ciel » en février 2018, l'ouverture d'un nouveau restaurant « bistrannique » (panoramique) et d'une boutique à La Mongie ainsi que la transformation de l'espace muséographique en un « Espace Expériences » au printemps 2018. Des réalisations qui s'inscrivent dans un vaste programme de modernisation du site.

Le prochain projet, prévu pour juillet, va permettre aux visiteurs de découvrir de manière spectaculaire les fondamentaux de l'observation astronomique. Au cœur de l'ancienne coupole qui accueillait le Sidérost, un télescope dernière génération permettra d'observer le soleil en direct. Installés sur une banquette, les visiteurs assisteront à un spectacle visuel et sonore qui alternera entre un film d'animation 3D/Mapping et une vue en contre-plongée du télescope en action.

Parmi les prestations les plus prisées au Pic, le succès de la « Nuit au Sommet » ne se dément pas. Le taux de remplissage est resté proche du maximum tout l'hiver. Autre moment très apprécié des visiteurs, les couchers de soleil ont eux aussi affiché complet. Le site a obtenu en 2018 l'auto-évaluation d'étendre sa capacité d'accueil hivernale à 700 places comme en été. Il peut ainsi répondre à l'affluence de visiteurs. Enfin, la fréquentation des skieurs, et plus particulièrement des freeriders, est également au beau fixe. Le site est reconnu comme un spot exceptionnel. Dans son guide intitulé « Powder : the greatest ski runs on the planet » qui répertorie quelques 6000 stations de ski, le journaliste anglais Patrick Thorne (le plus grand spécialiste des destinations ski) a retenu l'espace freeride du Pic du Midi parmi les



Le « ponton dans le ciel », un hyperbelvédère de 12 mètres de long à l'extrémité vitrée sur 1000 mètres de vide, promet une expérience vertigineuse.

50 plus beaux sites du Monde.

Début de saison difficile à la station mais fréquentation record en février

A La Mongie, comme dans toutes les stations pyrénéennes, le bilan est plus mitigé. Pendant les vacances de Noël, le manque de neige et la douceur des températures ont entraîné une baisse de 19% de la fréquentation. Mais les précipitations massives de fin janvier ont permis de battre des records pendant les vacances suivantes. Avec 236 545 billets vendus soit une augmentation de 7,8% par rapport à l'année précédente, la station Grand Tourmalet a fait le plein durant les vacances d'hiver. Quelques beaux week-ends en mars ont également été enregistrés. Dès que la neige et le soleil sont présents, les skieurs se pressent. ■

EN BREF

LA PYRÉNÉENNE, SUR LE PARCOURS DU TOUR

Organisée conjointement par les communes de Bagnères-de-Bigorre, Argelès-Gazost et Saint-Lary, la cyclosportive La Pyrénéenne aura lieu le dimanche 7 juillet. Au départ de la cité thermale cette année, elle propose deux parcours et une cyclo-rando qui s'achèveront par l'ascension du col du Tourmalet. Les quelques 600 inscrits franchiront ainsi la même ligne d'arrivée que les coureurs du Tour de France, 13 jours plus tard (voir page 20).

L'accueil des « finishers » (repas d'après-course et cérémonie protocolaire) sera organisée à La Mongie, au centre de la station.

LA HAUTE-ROUTE

Autre cyclosportive, la Haute Route Pyrénées, passera elle aussi par le col du Tourmalet mais cette fois en arrivant depuis La Mongie, le mardi 20 août.

Ça bouge dans nos hameaux !

A Lesponne et Soulagnets, hameaux bagnérais où il fait bon vivre, la vie locale n'en est pas moins dynamique qu'en ville. Petit tour d'horizon des nouveautés et des dates à retenir.

À Lesponne

DES TRAVAUX AU PAR DE BARANNE

Les services techniques de la ville ont effectué des travaux de rénovation sur le chemin « Par de Baranne » : le plateau du pont a été refait à neuf.

LA COMMUNE MET LES PENDULES À L'HEURE

Une défaillance électrique a réduit au silence le clocher de l'église pendant plusieurs mois. De nouveaux appareillages, installés en janvier et bénéficiant des techniques récentes, permettent désormais de retrouver horaire exact et sonnerie coutumière.

NUMÉROTATION DES HABITATIONS

Afin de faciliter la localisation des habitations (et simplifier les interventions des services de secours, le travail des agents de services à domicile, les livraisons, etc.), la Ville de Bagnères-de-Bigorre mettra prochainement en place la numérotation des habitations de Lesponne.

22 ENFANTS À L'ÉCOLE

Organisée en RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) avec Beaudéan et Asté, l'école de Lesponne accueille les enfants du CE2 au CM2 et compte un effectif de 22 élèves.

La mairie y investit régulièrement pour les accueillir dans les meilleures conditions.

DES ACTIVITÉS ET DES ANIMATIONS POUR TOUS

Plusieurs associations animent avec dynamisme la vie locale.

Nature et Bien-Être propose ses activités hebdomadaires :

- Atelier occitan le mardi de 18h30 à 19h30 avec Parlem.
- Atelier anglais le jeudi de 18h à 19h suivi de séances de gymnastique de 19h à 20h.
- Fête de la châtaigne au mois d'octobre.

De son côté, l'association **Milharis** organise en février la soirée « Pastet » dont le succès au fil des ans ne se dément pas. Elle proposera ce 16 juin la Fête du Chiroulet.

Suivront le repas Champêtre du 4 août et la fête locale les 5 et 6 octobre.



Les nouvelles façades de la mairie annexe et de la salle des fêtes de Soulagnets.

L'association **Artisanat dans la Vallée** accueillera de nombreux créateurs, à la salle des fêtes, pour son exposition estivale, qui se tiendra cette année du 6 juillet au 1^{er} septembre.

Enfin, depuis une dizaine d'années, la commune de Bagnères, partenaire du festival **Contes en Hiver**, a choisi de « délocaliser » cette manifestation à Lesponne où un large public se donne rendez-vous, un dimanche après-midi de février ou de mars. Cette année, la conteuse ivorienne Flopy et ses musiciens ont proposé des histoires et des voyages inspirés du riche patrimoine oral traditionnel de son pays (photo ci-dessous).



À Soulagnets

La commune a effectué des travaux de ravalement des façades de la mairie annexe et de la salle des fêtes de Soulagnets, cet hiver. Le monument aux Morts a également été rénové.

Le dimanche 18 août, la traditionnelle **Fête Pastorale** viendra à nouveau animer les plaines d'Esquiou. Ce rendez-vous incontournable est l'occasion de (re)découvrir les métiers anciens de l'agriculture de montagne et les produits fermiers de notre vallée. Au programme : messe chantée, marché gourmand, démonstration de matériel agricole, balades en calèche, à dos d'âne ou poney, concours de chien d'arrêt...

Tour de France : deux arrivées d'étapes en Haute-Bigorre

Le Tour de France 2019 fera à deux reprises étape sur notre territoire ! Une chance pour la ville et la vallée qui bénéficieront de retombées touristiques et d'un impact médiatique exceptionnels.

JEUDI 18 JUILLET

ÉTAPE 12 : TOULOUSE - BAGNÈRES-DE-BIGORRE

HAUTE-BIGORRE	Caravane	Coueurs 41 km/h	Coueurs 37 km/h
Hourquette d'Ancizan	14h45	16h15	16h45
Sainte-Marie de Campan	15h06	16h34	17h06
Campan	15h14	16h57	17h14
Gerde (carrefour D208-D8)	15h23	16h48	17h23
Bagnères (allées J-Jaurès)	15h27	16h53	17h27

[Info circulation]

Du foirail aux allées Jean-Jaurès, la circulation et le stationnement seront interdits du mercredi 17/07 à 18h au jeudi 18/07 à 22h. Les rues du général De Gaulle, de Philadelphie de Gerde, Cordier, Frossard et Escoula seront bloquées le jeudi 18 du 4h à 22h. Plus d'infos dans le flyer dédié (voir encadré).

SAMEDI 20 JUILLET

ÉTAPE 14 : TARBES - COL DU TOURMALET / BARÈGES

HAUTES-PYRÉNÉES	Caravane	Coueurs 38 km/h	Coueurs 34 km/h
Tarbes	11h30	13h30	13h30
Col du Soulor	13h30	15h19	15h30
Pierrefitte-Nestalas	14h03	15h49	16h03
Barèges	14h37	16h19	16h37
Col du Tourmalet	15h13	16h50	17h13

[Info circulation]

L'accès à La Mongie sera fermé à partir de Sainte-Marie de Campan le samedi 20 juillet de 15h à 17h. De nombreuses zones de stationnement seront aménagées sur la station. La circulation à La Mongie ne sera rouverte qu'après le départ des véhicules du Tour, à 19h. Plus d'infos dans le flyer dédié (voir encadré).

«Nous sommes complets depuis octobre»

Le passage du Tour est toujours une aubaine pour les socioprofessionnels. Les hébergeurs se réjouissent de cette double arrivée, qui va rallonger le séjour de leurs clients sur notre territoire.

Laurent Astuguevieille, responsable commercial du Carré Py' Hôtel : «Nous sommes complets depuis octobre ! Nous recevons des équipes sportives et des journalistes. De nombreux groupes reviennent d'une année sur l'autre. Ils pré-réserveront et confirment leur présence dès le jour de l'annonce officielle du parcours. L'hôtel est rempli à 80% par des professionnels, mais nous gardons de la place pour les particuliers, bien sûr. Cette année, avec les arrivées à Bagnères puis au Tourmalet deux jours plus tard, les clients séjourneront 5 jours au lieu de 2 ou 3 habituellement.

Marie-France Laglèze, propriétaire de l'hôtel St-Vincent : «Le Tour de France est un potentiel touristique très important pour nous. C'est un événement qui fait venir beaucoup de monde et qui fait vivre la ville. On sent une effervescence particulière à cette période même si Bagnères est toujours très animée l'été. Toutes nos chambres sont réservées pour le Tour, par des particuliers dont beaucoup d'Espagnols.

ANIMATIONS ET INFOS PRATIQUES

Retrouvez le programme des animations organisées par la ville et les associations ainsi que les informations sur les restrictions de circulation et de stationnement sur le flyer édité par la mairie (distribué dans les boîtes aux lettres et disponible dans les lieux publics ou les boutiques).

> Début des festivités le 17/07 (17h)

> Animations dans toute la ville :

- Marchés des producteurs locaux, marché artisanal des commerçants, repas gourmand
- Concerts, bal et bandas
- Animations enfants
- Vieux véhicules de la caravane du Tour
- Expositions photo et histoire du Tour
- Conférence, documentaire au cinéma...



(© A.S.O. / Alex Broadway)

LA GRANDE BOUCLE ET BAGNÈRES-DE-BIGORRE, UNE HISTOIRE D'AMOUR ÉTERNELLE

Gérard Labrunée, ancien président de l'Avenir Cycliste de Bagnères-de-Bigorre et organisateur de La Pyrénéenne, a vu passer des dizaines de Tour de France. Ce passionné de vélo est intarissable sur l'histoire de la course comme sur les anecdotes locales de cette grande fête populaire.

«L'histoire entre notre ville et le Tour de France débute en 1952 avec une première arrivée d'étape. Alors que Fausto Coppi porte le maillot jaune, c'est le Français Raphaël Geminiani qui passe le premier la ligne d'arrivée sur les Coustous. Celui qu'on appelait «le Grand Fusil» pour ses attaques tranchantes deviendra ensuite directeur sportif de Jacques Anquetil (quintuple vainqueur du Tour de France). Au lendemain de cette étape, le départ est également donné de Bagnères-de-Bigorre, depuis la place des Thermes. A cette époque, la caravane s'installait en ville pour un long moment. On y croisait les coureurs, c'était la fête ! Tous les enfants bagnérais d'alors se souviennent des motards acrobates Cinzano et d'Yvette Horner qui animaient la course toute la journée.

Performances et joie populaire

Au total, Bagnères a été ville départ du Tour à 9 reprises (1952, 1959, 1963, 1965, 1970, 1974, 1994, 2000, 2003). La cité thermale a été 6 fois ville arrivée (1952, 1959, 1963, 1965, 2008, 2013) et La Mongie aussi, à 3 reprises (1970, 2002, 2004). On ne compte pas les étapes qui sont passées sur le territoire de notre ville, c'est presque chaque année ! De cette histoire du Tour à Bagnères, je retiens des performances comme la victoire d'Anquetil au sprint en 1963 sur les allées Jean-Jaurès ou celle de Bernard Thévenet en 1970 à La Mongie dans un brouillard à couper au couteau, mais aussi des moments de joie populaire. Dans les années 60, aller voir le Tour, c'était la sortie de l'année. Des bus partaient de Bagnères, de Tarbes et de Lannemezan pour amener les enfants et les familles en montagne. Dans les cols, on est au plus près de la course, c'est le fauteuil d'orchestre, on sent l'odeur de la sueur des forçats de la route !

Le Tourmalet, col historique du Tour

Je me souviens des anecdotes d'Antoine Casus, le fondateur de l'ACBB et des Randonneurs des Coustous. C'était un très bon coureur amateur, il était facteur. Il suivait le Tour avec passion. Au Tourmalet, dans les années 20, il a donné sa veste à un coureur italien qui avait très froid. Il m'a aussi raconté que les spectateurs fabriquaient des fagots avec de la corde et des branches. Ils les accrochaient aux vélos des coureurs pour les aider à ne pas descendre trop vite les cols. Les freins n'existaient pas à l'époque, ni la roue libre, pour s'arrêter ou ralentir, il fallait rétro-pédaler ! Beaucoup de coureurs descendaient les pentes à pied. L'histoire du Tour dans notre vallée est bien

sûr étroitement liée au Tourmalet, le col le plus souvent franchi par la course. En 1910, des cols de haute montagne sont grimés pour la première fois. Avec l'ascension successive du Peyresourde, de l'Aspin, du Tourmalet et de l'Aubisque, l'étape Luchon-Bayonne (326 km !) reste dans les mémoires comme «l'étape assassine».

Lapize et Christophe dans la légende

Dans la montée du Tourmalet, qui était alors un chemin de terre, on assiste à une lutte terrible entre Octave Lapize et Gustave Garrigou, sur leurs vélos de 13 kilos à pignon fixe et sans dérailleur. Même s'il met le pied à terre, c'est Lapize qui passe le premier au sommet (et remportera l'étape à Bayonne). Il deviendra le «Géant du Tourmalet», qu'on célèbre chaque année en accompagnant sa statue au col. En 1910, pour tous, les Pyrénées étaient infranchissables, les chemins ravinés et les ours gourmands ! L'un des organisateurs, qui avait eu l'idée de faire passer le Tour à travers les Pyrénées, avait loué une voiture pour se rendre en reconnaissance au Tourmalet. A 4 km du col une tempête de neige l'arrête, il poursuit à pied, de la neige parfois jusqu'à la taille, et arrive à Barèges au milieu de la nuit. Il enverra un télégramme le lendemain à son responsable : « Passé Tourmalet. Très bonne route. Parfaitement praticable ». Un peu plus tard, en 1913, Eugène Christophe, alors favori du Tour de France, casse la fourche de son vélo dans la descente du

col. A l'époque, les assistances n'existent pas, impossible de le réparer sur place ou de récupérer un autre engin. Alors, son vélo à la main, il descend 10 kilomètres à pied et se rend chez un forgeron de Sainte-Marie-de-Campan. Le coureur répare lui-même son vélo, le règlement interdisant alors toute aide. Il ne gagnera ni l'étape ni le Tour mais entrera dans la légende.

Plus récemment, j'ai en tête la victoire de Jean-Pierre Danguillaume en 1974, toujours au Tourmalet et le duel Schleck-Contador en 2010 dans cette même montée du col, côté Barèges cette fois.

Même si les choses ont beaucoup changé depuis ses débuts, le Tour de France est toujours une grande fête à laquelle les Bagnérais sont très attachés ! » ■

Deux expositions retracent actuellement l'histoire du Tour de France en Haute-Bigorre :

Exposition «Eugène Christophe»

Jusqu'au 1er août, au Centre Culturel
Du lundi au vendredi :
9h-12h / 13h30-18h

Exposition «Studio Alix»

Jusqu'au 31 août, à l'Hôtel de Ville
Du lundi au vendredi :
8h-12h / 13h30-17h30



Yvette Horner et Fausto Coppi sur la place des Thermes, le 14 juillet 1952, avant le départ de l'étape Bagnères-de-Bigorre - Pau. L'italien remportera cette étape et terminera en jaune à Paris.

Expressions politiques

GROUPE BAGNÈRES SOLIDAIRE

Le dernier budget avant les élections municipales de 2020 a été voté au mois d'avril.

Les voix des élus de Bagnères Solidaire, qui ont voté contre ce budget, s'élèvent encore pour dénoncer (depuis plusieurs années) des choix budgétaires qui pèsent sur le porte-monnaie des bagnérais. En effet, l'évolution budgétaire des dépenses et recettes de fonctionnement amène à un dangereux rapprochement entre ces deux indicateurs. Nous sommes donc inquiets de cet état de tension budgétaire et de sa future évolution.

Certes, la commune de Bagnères, comme la communauté de communes de la Haute Bigorre, a décidé de ne pas augmenter les taux d'impositions 2019 (taxe habitation, taxe foncière bâti et non bâti).

Cependant les services fiscaux de l'état ont revalorisé les bases d'imposition de 2,20%, ce qui se traduit une fois de plus par une augmentation de ces taxes.

Depuis le début de ce mandat et quoi qu'en dise dans la presse le maire de Bagnères, la taxe d'habitation et la taxe foncière ont augmenté entre 8 et 9% pour le contribuable bagnérais !

En fait, les taxes locales sont en passe de devenir le second impôt de France !



GROUPE FRONT DE GAUCHE

Réouverture nécessaire de la voie ferrée Bagnères-Tarbes

Le Front de Gauche pointait déjà en 2014 l'urgence de réhabiliter la voie ferrée reliant Tarbes et Bagnères, pour consolider l'activité industrielle sur la ville mais aussi pour les transports voyageurs.

La ville de Bagnères possède en effet, un outil industriel historique, tournée notamment vers le ferroviaire à travers ce qui fut SOULE puis CFD puis maintenant CAF. Au moment où cette entreprise vient de signer un marché de rénovation de 43 rames de banlieue M12N de la ligne A du RER francilien, le problème de l'acheminement de ce matériel vers l'usine de Bagnères fait la Une de la presse régionale. Alors que CAF est relié au rail par la voie ferrée désaffectée, le transport de ces rames se fait par la route avec tous les problèmes de

circulation que cela comporte (transport de nuit, par 2 semi-remorques, passages de 7 ronds-points, passage sous les ponts délicats, soit plus de 2 heures pour sortir de Tarbes !!). Or ces rames pourraient être acheminées jusqu'à Bagnères depuis Tarbes via cette voie ferrée existante.

Face à l'urgence, nous assistons encore une fois, au manque d'ambition sur le sujet et au manque de volonté politique du député et du président de la Communauté de Communes (qui détient la compétence économique) qui l'un et l'autre tergiversent au lieu de s'employer à frapper aux bonnes portes pour enclencher au plus vite cette réhabilitation (ne sont-ils pas « amis » du Président Macron ?).

Il est grand temps que ces élus se mettent enfin en marche

pour trouver au plus vite des financements et qu'ils œuvrent auprès de la Présidente du Conseil Régional afin d'obtenir l'engagement que cette voie ferrée soit opérationnelle au plus vite. Car nous sommes convaincus que pour la ville de Bagnères de Bigorre et toute la vallée de la Haute Bigorre, la réouverture de cette ligne SNCF Tarbes/Bagnères de Bigorre est un enjeu économique majeur.

GROUPE «ENSEMBLE, CAP SUR L'AVENIR»

Exigence et gouvernance

La crise sociale révélée par le mouvement des gilets jaunes a singulièrement confirmé la fracture existant entre les citoyens et l'action publique conduite par les élus nationaux mais aussi locaux.

Les réunions organisées dans le cadre du grand débat par la ville de Bagnères ont connu un bon niveau de participation. Elles ont permis d'aborder les difficultés à trouver de justes équilibres entre démocratie représentative et démocratie participative. Plusieurs propositions ont été faites. Beaucoup ont une portée nationale. Pour autant certaines concernent plus directement notre territoire, la Haute-Bigorre, et se

doivent d'interpeller les élus d'aujourd'hui et ... de demain.

D'une part des problématiques locales ont été mises en avant : développement des transports individuels et collectifs (vélo, covoiturage, voie ferrée, ...), soutien à l'agropastoralisme et l'agriculture bio, exploitation des barrages hydroélectriques, tourisme 4 saisons, réduction et traitement des déchets, accès au logement, désertification médicale, maintien des services publics... Le plus souvent les propositions formulées sur ces divers domaines ont été émises avec un souci de préserver notre cadre de vie.

D'autre part plusieurs suggestions ont été faites pour mieux associer les citoyens à l'action publique : instances et lieux d'information, d'échanges, de concertation voire de consultation, développement de la démarche par projet, budget participatif par quartier, conseil municipal des jeunes, ...

Ces différents points correspondent à une demande très forte de la population. Y répondre en conformité avec les valeurs de notre République, est indispensable. Il en va de la cohésion sociale et civique sur le territoire tant dans les communes qu'au sein de la CCHB qui par ailleurs est encore bien loin d'être une véritable instance politique.

Ainsi ces thèmes devraient nourrir les débats qui ne manqueront pas de se développer lors de la campagne des prochaines élections municipales de mars 2020.

Mars 2020, c'est demain !

GROUPE MAJORITÉ

Ces derniers mois ont été marqués par des mouvements révélateurs d'une crise sociale qui ne date pas d'aujourd'hui, certains médias ayant mis en évidence les débordements parfois intolérables en donnant date pour un prochain samedi.

Avec la majorité municipale à laquelle se sont joints les membres de l'opposition, j'ai joué le rôle de facilitateur en organisant trois débats publics (finances, écologie et citoyenneté) qui se sont déroulés sans incident malgré la tension palpable, chaque acteur ayant répondu à mon appel au respect et à l'écoute.

C'est dans cet esprit de concertation que j'ai déjà et que je vais continuer l'organisation de réunions de quartier pour expliquer la politique budgétaire menée, mais aussi pour expliquer les choix d'investissement, la politique sociale avec le CCAS, la participation de la ville de Bagnères-de-Bigorre à la gouvernance de la Communauté de communes de la Haute-Bigorre, la politique culturelle et le soutien aux associations culturelles, sportives ou sociales et humanitaires.

Enfin, comme je l'ai fait depuis le début du mandat en tant qu'adjoint aux finances mais aussi aux travaux avant que notre ancien maire ne soit élu

député, je continuerai d'œuvrer en équipe avec mes adjoints et avec tous les élus de la majorité sans oublier les élus d'opposition lorsqu'ils apportent des propositions constructives et réalistes.

Il nous reste en effet beaucoup à accomplir jusqu'à la fin du mandat. Les Bagnéraises et les Bagnérais qui nous ont élus, seront appelés en mars 2020 à juger la politique qui aura été menée.

Le temps de la campagne électorale sera celui des explications. Pour le moment, c'est le temps du travail pour la réalisation de nos objectifs.

[AGENDA]

Un été à Bagnères ...

> **DU 15 AU 26/07**

Festival Piano Pic

Le festival propose cette année encore un programme éclectique à Bagnères même et dans la vallée du Haut-Adour.

Comme chaque été, de nouveaux interprètes reconnus internationalement, viendront se joindre aux interprètes toujours fidèles et se produiront dans le cadre du festival. www.piano-pic.fr



> 07/07

La Pyrénéenne
Cyclosportive

> 14/07

Feu d'artifice
Sur le thème du Tour de France



> **18/07 & 20/07**

Arrivée du Tour de France
(Toutes les informations p. 20)

> 21/07

Marché des métiers d'art

> **DU 25/07 AU 22/08** - Tous les jeudis

«Bagnères un soir»

Marchés de nuit en centre-ville

> **DU 2 AU 4/08**

Week-end des Arts de la Rue

Chaque premier week-end du mois d'août, Bagnères offre ses rues, ses places et ses jardins aux acrobates, jongleurs, comédiens et autres musiciens pour des spectacles poétiques, des rencontres insolites, des moments de partage inoubliables. www.ville-bagneresdebigorre.fr

> 11/08

Ferme en Ville

Découverte de l'agriculture et des produits locaux

> 14/08

Championnat de France de Pala
Au fronton du stade Cazenave



> 15/08

Fête des Chanteurs Montagnards

> 18/08

Fête Pastorale
Aux plaines d'Esquiou
(à Soulagnets)

> **DU 22 AU 25/08**

Grand Raid des Pyrénées
Ultra trail

> **DU 30/09 AU 08/09**

Internationaux de tennis

> 07/09

Forum des Associations

> 15/09

Fête de la Biodiversité



> **JUSQU'AU 06/10**

Expo «Studio Alix, l'art du portrait»

Première grande exposition Alix entièrement consacrée à l'art du portrait. Cinquante portraits originaux, tirés pour l'occasion en grand format, rendent ici hommage à la population de la région ainsi qu'au travail photographique d'un studio d'exception.

Au muséum d'histoire naturelle - 06 33 79 60 45

> 04 ET 05/10

Festival du Rire

Spectacles one-man show

Et aussi, à l'automne :

> **LES 21 ET 22/09**

Big Bag Festival

Festival musical et artistique toujours plus ouvert et varié. Comme chaque année, la programmation musicale attirera des artistes internationaux confirmés mais aussi et surtout des groupes émergents de la scène nationale, tout en laissant une large place aux artistes locaux.



> **LES 5 ET 06/10**

Salon du Livre Pyrénéen

Le salon réunit les auteurs et les éditeurs publiant des ouvrages liés aux Pyrénées françaises ou espagnoles. Rassemblant de nombreuses publications, il invite le public à découvrir et approfondir les spécificités du territoire pyrénéen : au-delà du pyrénéisme, le salon s'ouvre à toutes les disciplines touchant les divers aspects de la chaîne pyrénéenne.